

école

SNUipp-FSU

émancipée

SNUipp-FSU École Émancipée 128 bd Auguste Blanqui 75013 Paris Site web : www.ecoleemancipee.org

Déterminés ! annulation des suppressions de postes

Pas de répit pendant l'été pour le gouvernement qui poursuit sa politique néo libérale, creuse les inégalités, aggrave les conséquences de la crise, le chômage, la précarité, l'insécurité sociale et ruine les solidarités. Il poursuit les reconduites aux frontières, justifie les atteintes aux droits et libertés et la criminalisation du mouvement social. Les actions de l'année dernière, trop étiolées et trop éloignées, sans stratégie lisible ni cohérence n'ont pas permis la montée en puissance du rapport de force indispensable pour arrêter ce gouvernement de combat. Pourtant les mobilisations monstres dans l'éducation le 20 novembre, interprofessionnelles et unitaires les 29 janvier et 24 mars, mais aussi les luttes exemplaires aux Antilles ou des Conti et des Molex, les nombreux mouvements de résistance et de désobéissance dans l'éducation malgré l'escalade dans les sanctions et la pénalisation, démontrent que l'exigence de justice sociale et d'égalité reste grande. Celle de services publics de qualité tout autant. Nous avons pu mesurer que l'unité était incontournable, mais que sans la détermination des organisations syndicales, elle était insuffisante.

Avec le passage en force sur le travail le dimanche, ce sont de nouvelles remises en cause du droit du travail qui s'ajoutent aux nouvelles attaques programmées sur les retraites, au maintien du blocage des salaires, à l'augmentation envisagée du forfait hospitalier, à une taxe carbone injuste, aux réductions des missions des services publics, au non

remplacement d'un fonctionnaire sur deux, à la privatisation de la Poste... Dans l'éducation, Luc Chatel règle son pas sur celui de Darcos : il maintient la publication des décrets sur la formation des enseignants, ose parler d'investissement dans l'avenir alors qu'il supprime 13800 postes à cette rentrée et 16000 postes pour 2010, annonce tambour battant une réforme du lycée et confirme les sanctions contre les personnels qui n'appliquent pas à la lettre toutes les mesures Darcos.

Le 22 septembre les postiers en grève, puis le 3 octobre avec les usagers pour un référendum citoyen, pourraient bien donner le « la » et ouvrir la voie à d'autres secteurs professionnels. Du moins travaillons-y, même si au niveau interprofessionnel, rien ne semble se dessiner dans l'immédiat, ni avant et ni au-delà de la journée internationale du 7 octobre pour le travail décent. Dans l'Education, pas de résignation !

Le SNUipp et la FSU doivent annoncer leur détermination à construire un plan d'actions, si possible unitaire, avec les personnels et les parents d'élèves, dans les assemblées générales et les réunions publiques, en mettant en avant une plateforme centrée sur l'annulation des suppressions de postes, s'appuyant sur une première journée de grève d'avertissement de toute l'éducation, fin septembre, début octobre et l'annonce de suites rapides, sous la forme d'une nouvelle grève, en l'absence de réponse du ministre.

Congrès FSU
de Lille



Période
de vote
du 5 au 26/11

Congrès
départementaux
du 14/12 au 23/01

Congrès
national
du 1er au 5/02

Consultation nationale
sur la privatisation
de La Poste
le samedi 3 octobre 2009



Votation citoyenne
dans tout le pays
Mairies, bureaux de poste, marchés...

C'est à nous de
CHOISIR!

Consultation nationale organisée par l'Institut de Coopération Citoyenne et le Centre National de la Poste, pour un référendum public sur la privatisation de La Poste.

RÉFÉRENDUM
service public
postal

du 28/09 au 3/10
toutes les infos sur
www.appelpourlaposte.fr

On nous a changé le ministre, *pas la politique éducative* (page 2)

Recrutement et formation, *démonstration d'une faillite* (page 3)

EPEP *toujours d'actualité* (page 3)

Droits et libertés, *une rentrée qui s'annonce difficile* (page 4)

Personnels précaires, *le gouvernement s'en lave les mains* (page 4)

On nous a changé le ministre, pas la politique éducative

Emboitant le pas de Darcos, Luc Chatel assume la règle du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Dans l'éducation, 13 500 suppressions de postes plombent cette rentrée, 16 000 nouvelles suppressions sont prévues pour 2010, malgré une hausse démographique constante.

Régressions de la maternelle à l'université

En 2 ans, Darcos et Péresse ont déjà détérioré le système éducatif, aucun segment n'a été épargné : de la maternelle, avec les propos provocateurs sur les couches et la sieste, visant à préparer l'abandon de la scolarisation des jeunes enfants et la mise en place de jardins d'éveil, à l'Université avec la loi sur l'autonomie, le décret sur les enseignants-chercheurs et la réforme de la formation et du recrutements des enseignants. L'enseignement professionnel n'a pas non plus été oublié avec la réforme des bacs pro ; la réforme du lycée, repoussée suite aux mobilisations des lycéens, est à nouveau à l'ordre du jour.



Pour faire passer ses réformes régressives et affaiblir les résistances, Darcos n'a pas hésité à mener une campagne publique et permanente de dénigrement de l'école et de ses enseignants. L'exploitation outrancière du rapport du haut conseil de l'éducation,

les attaques sur les pratiques pédagogiques tout comme l'autoritarisme, les pressions, les répressions systématiques, notamment contre les désobéisseurs, relève de cette logique.

Avec Sarkozy et ses ministres, Chatel, Péresse, nous avons un gouvernement de guerre : guerre contre les services publics, guerre contre l'éducation pour tous. S'accommoder des réformes en les contrant une à une, sans anticiper, sans questionner les alternatives à proposer, sans organiser une riposte globale laissera le champ libre au nouveau ministre pour poursuivre la dégradation du service public d'éducation.

Déferlement sur le primaire

Dans le premier degré, la suppression du samedi matin et la réduction de deux heures de classe pour tous les élèves s'est accompagnée de la mise en place de l'Aide Personnalisée en dehors du temps de classe. Cette mesure, stigmatisante pour les élèves, va à l'encontre du respect des rythmes scolaires, décroche le temps de l'aide du temps de classe et a servi de prétexte pour programmer la disparition des Rased. La mobilisation des personnels et des parents d'élèves a « médiatisé » leur importance et a permis de faire réaffirmer leurs missions. Pour autant, 1500 postes ont été supprimés, 1500 autres fragilisés. La limitation des départs en formation spécialisée renforce notre crainte quant à leur avenir.

Dans le même temps, les dernières évaluations nationales servent essentiellement à repérer les élèves à qui nous devons proposer l'AP ou les «stages de remise à niveau». Cette individualisation des parcours scolaires dès le plus jeune âge ne peut conduire qu'à renforcer les inégalités. A cela s'ajoutent les jardins d'éveil, conçus comme structure concurrentielle à l'école maternelle, financés par les parents et les collectivités locales (au moment où des milliers d'enfants de 2 et 3 ans ne trouvent pas de place à l'école), la remise en cause des ZEP,



l'accompagnement éducatif, la mise en place de l'agence de remplacement...

Opposer la transformation de l'école

Devant la violence des attaques, le SNUipp, avec la FSU a de grandes responsabilités et doit riposter dans cette bataille idéologique. Dans un contexte de crise économique et sociale profonde, il doit porter, plus encore que par le passé, les questions de transformation de l'école.

Comment porter le «plus de maîtres que de classes»? Que dit-on du rythme scolaire? De l'âge de scolarité obligatoire? Où en sont nos exigences en terme de temps de concertation? De quels outils avons nous besoin pour faire réussir tous les élèves? Nous avons besoin de consignes nationales claires. Nous avons besoin d'organiser les résistances collectives nécessaires et les convergences indispensables.

Des actions de résistance fortes et persistantes, ont dépassé les consignes syndicales notamment en ce qui concerne l'aide personnalisée. Le SNUipp doit soutenir ces collègues et particulièrement ceux menacés de sanctions.

Aux «attaques sans précédent», le SNUipp et la FSU doivent opposer des réponses «sans précédent».



L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE

C'est également une revue syndicale et pédagogique au coeur des luttes de l'éducation et du mouvement social.
Abonnez-vous ou réabonnez-vous (30€ par an selon revenus)

Recrutement et formation démonstration d'une faillite

Peut-être n'est-il pas besoin de revenir sur l'ensemble des épisodes qui ont marqué l'année scolaire précédente, d'annonces médiatiques en simili-consultations en passant par la mise en place de diverses commissions. Le gouvernement a tenté – et réussi – un passage en force sur un dossier qui, pour nous, reste un pilier de la réforme libérale de l'école engagée par Sarkozy, Fillon, Darcos et consorts.

Il faut pourtant souligner la philosophie générale du projet. A l'heure de réductions massives de postes aux concours et d'une précarité grandissante, former à l'université (par un master) puis reculer l'année de recrutement (par des concours modifiés) ouvre grand les portes d'une précarisation plus grande des métiers de l'enseignement : quelle autre alternative pour les formés (« masterisés ») et non recrutés (collés aux concours) que d'accepter des contrats précaires ou même des vacances ?

Laisser à la formation professionnelle la portion congrue des seuls stages et/ou du complément de formation des fonction-



naires stagiaires en pleine responsabilité ressort d'une vision de la formation qui n'est pas la nôtre, enseigner est un métier qui s'apprend. C'est au service public de donner à tous et notamment aux enfants des classes populaires les clés de compréhension de la culture scolaire.

Confrontés à de graves divisions sur ce dossier, la FSU et ses syndicats n'ont pas su s'opposer fortement au gouvernement. Bien pire, alors que les personnels en lutte s'étaient donné des outils (Coordination nationale formation des enseignants,

Coordination nationale des universités) et avaient créé un rapport de force favorable, ils sont apparus pour le moins en retrait de la lutte quand il s'est agit de représenter ces personnels lors des réunions statutaires avec le ministère.

Le SNUipp ne s'est pas suffisamment affronté à un Snes centré sur l'élévation du niveau de qualification des enseignants du second degré et son hypothétique revalorisation. Par sa nouvelle stratégie de négociation à tout prix, il n'a cessé, malgré une base fortement hostile à Darcos, de tergiverser tout au long de l'année quant aux positions à prendre et à son engagement dans la lutte. C'est dans ce contexte extrêmement difficile que les militants de l'école émancipée ont tenté, avec d'autres, de faire pression et d'impulser une dynamique de lutte constructive sans résultats immédiats. La partie n'est pas perdue pour autant. A nous de reprendre la bataille à la rentrée et de construire une action massive et déterminée pour l'école.

Projet d'établissement public d'enseignement primaire (EPEP) toujours d'actualité

Écoles trop nombreuses, trop petites, coûteuses en postes, la structuration et l'organisation verticale du premier degré sont pour le ministère des freins à un fonctionnement autonome qui permettrait à des établissements d'avoir un budget propre, de rechercher des partenariats et des financements extérieurs, de fonctionner par contractualisation et de recruter des personnels.

Dans un contexte où les inégalités économiques entre les collectivités sont fortes et sans vraie régulation de l'État, la mise en place d'établissements du 1er degré renforcerait la logique de concurrence et de ségrégation scolaire, en cohérence avec d'autres réformes déjà abouties ou bien avancées : évaluations, remise en cause de la sectorisation, financement du privé,...

Alors que 500 postes administratifs avaient été budgétés pour les EPEP à la rentrée 2009, c'est la mobilisation dans les écoles cette année qui a bloqué le projet. Le gouvernement a été contraint de reculer et n'a pas inscrit la proposition de loi (lire

l'encadré ci contre) à l'ordre du jour parlementaire ce printemps comme prévu.

Le pouvoir n'a pas pour autant renoncé. La création d'établissements du 1er degré est toujours à l'ordre du jour comme l'atteste le 2ème rapport d'étape de la RGPP de mai 2009. Deux députés UMP viennent d'ailleurs d'annoncer qu'ils déposeront une nouvelle proposition de loi « à l'automne ».

Pour les libéraux qui veulent en finir avec l'école pour tous et calquent son fonctionnement sur celui des entreprises, l'EPEP demeure un enjeu majeur.

Réaffirmons avec force que minorer le poids des enseignants, renforcer considérablement celui des élus locaux, nommer un chef à la tête de tout cela, n'est pas notre vision de l'école.

Défendons l'école publique, collectif de travail démocratique qui n'a pas à rougir de ses résultats, tout en affirmant fortement la nécessité d'en améliorer le fonctionnement au travers de nos revendications.

La proposition de loi rendait obligatoire la transformation des écoles de 15 classes et plus en EPEP.

Les collectivités pouvaient demander la transformation en EPEP des écoles à partir de 13 classes et pour cela regrouper plusieurs écoles pour parvenir à ce seuil.

Lorsqu'un EPEP serait constitué, une commune pourrait intégrer dans cet établissement une ou plusieurs écoles relevant de sa compétence.

L'EPEP serait administré par un Conseil d'administration de 13 membres dans lequel les enseignants seraient en minorité : 4 membres dont le directeur.

Dans l'exposé des motifs de la proposition de loi, le directeur se voyait doter d'un statut d'emploi qui le transformait en supérieur hiérarchique.

Droits et libertés

une rentrée qui s'annonce difficile

Fichage, délit de solidarité, immigration, enfermement des mineurs, précarisation des familles mais aussi enseignants menacés, condamnés... Le champ des libertés individuelles se réduit, ce qui ne peut laisser indifférent en cette année du 20e anniversaire de la déclaration des droits de l'enfant. Un anniversaire où nous devons faire entendre nos voix.

Du côté de Resf, l'été ne fut pas de tout repos avec ses arrestations, ses expulsions d'hommes et de femmes au mépris le plus total du respect des droits fondamentaux. Il fut marqué également par les tensions causées par l'installation de la coordination parisienne des sans papiers (CSP 75) dans les locaux de la CPAM rue Baudelique après l'expulsion violente de la bourse du travail à Paris.

A Metz, Marseille, Lyon ou Rennes, des enfants ont passé leurs vacances dans des centres de retentions. Certains ont été expulsés comme Zandale expulsé avec son père alors que sa mère se trouvait placée en

**IL Y A DES VIDES
QUE NOS ENFANTS
N'OUBLIERONT PAS...**



hôpital psychiatrique à Metz. Des enfants ont également été placés à la DDASS, suite à l'expulsion du père, alors que leur mère était sur le point d'accoucher... Le mépris

de l'Etat français envers la déclaration des droits de l'homme atteint son apogée.

A Paris comme ailleurs, des dizaines de pères, de mères et de jeunes majeurs ont été arrêtés lors d'opération de «contrôle massif et localise et ciblé» dans la rue ou à la sortie des métros. Un « rituel » en nette accélération. Heureusement, la vigilance n'a pas été relâchée, pendant toute les grandes vacances les militants du Resf ont été présents et souvent le pire a été évité.

A la rentrée, ce sont pour certains des enfants apeurés et traumatisés qui ont retrouvé l'école. Comment peuvent-ils apprendre quand ils ne sont pas sûr de retrouver leur père et leur mère en rentrant de l'école ? Comment peuvent-ils rire, jouer, vivre comme des enfants quand l'avenir est incertain ? Les enseignants ont là un rôle à jouer. Si la solidarité ne suffit pas elle demeure indispensable.

Dans les écoles, dès la rentrée faisons savoir aux familles que nous sommes présents à leur côté.

Personnels précaires

le gouvernement s'en lave les mains

En fin d'année scolaire, 30 000 contrats précaires, majoritairement des EVS, se sont retrouvés à la porte de l'Éducation nationale après 24 ou 36 mois de contrat au service du bon fonctionnement de l'école, des équipes enseignantes et des élèves. Ils sont remplacés à la rentrée par d'autres EVS en CAE ou CAV, nouvellement recrutés, et pour lesquels l'avenir ne sera guère différent.

Parallèlement, 1300 AVS sous statut d'assistant d'éducation devaient se voir remercier d'ici décembre 2009 après 6 années d'accompagnement individualisé d'élèves en situation de handicap, sans que le dossier de la professionnalisation des AVS ait avancé d'un pouce alors que l'alerte est donnée depuis de nombreux mois par les syndicats et les associations de parents

d'enfants handicapés.

Si les mobilisations, là où elles ont été possibles, ont permis de médiatiser largement le dossier de la précarité dans les écoles et la nécessaire continuité dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap, elles n'ont pas suffi à faire céder le gouvernement et à le faire répondre aux revendications globales demandant la création de véritables emplois ainsi que la possibilité pour chacune des personnels concernés de bénéficier d'une solution autre que le retour à la case « Pôle emploi ».

Le parlement a cependant voté en urgence, début juillet, un amendement permettant aux associations de reprendre en CDI les AVS arrivant en fin de contrat ainsi que quelques EVS ayant acquis des compétences particulières dans le cadre de

l'accompagnement des élèves.

Sa mise en application dans les départements, les conditions de réemploi et de subventionnement sont tellement restrictives qu'on peut prédire que la montagne va accoucher d'une souris, le gouvernement ayant trouvé le moyen de se laver les mains d'un dossier plus que sensible en le remettant entre les mains d'associations partenaires qui vont se retrouver en grosse difficulté.

Au final, les personnels concernés vont une nouvelle fois être totalement désabusés de la façon dont est géré le dossier de la précarité dans l'Éducation Nationale. Oubliés, ignorés, jetés, ils ne seront toujours qu'une simple variable d'ajustement des politiques de l'emploi mise en œuvre par le gouvernement.